



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 13644

Numéro SIREN : 498 739 879

Nom ou dénomination : METEOJOB

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2016 sous le numéro de dépôt 47113



1604716701

DATE DEPOT : 2016-05-12

NUMERO DE DEPOT : 2016R047113

N° GESTION : 2007B13644

N° SIREN : 498739879

DENOMINATION : METEOJOB

ADRESSE : 40 rue La Boetie 75009 Paris

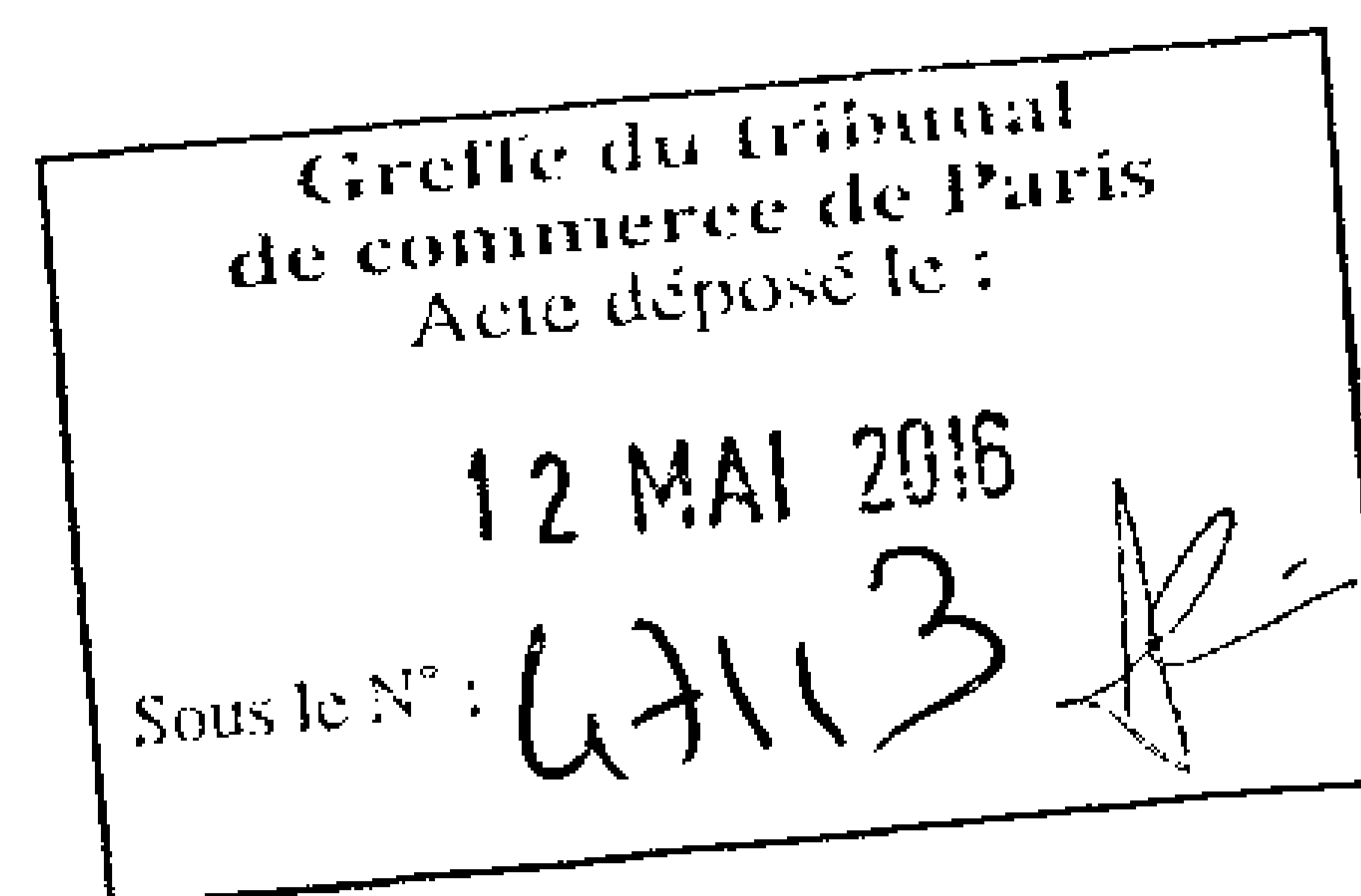
DATE D'ACTE : 2016/04/24

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

NATURE D'ACTE :

Manuel Navarro

Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Inscrit au tableau de l'Ordre
de Paris Ile-de-France
Membre de la Compagnie
régionale de Paris



BK26.06.16.

07813664

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA VALEUR
DES APPORTS DE DROITS SOCIAUX DEVANT ETRE EFFECTUES
A LA SOCIETE METEOJOB SAS**

METEOJOB SAS
40 rue La Boétie
75008 PARIS

METEOJOB SAS

Capital social : 2.078.911,00 Euros

Siège social : 40, rue de la Boétie – 75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Apports sur la valeur des apports de droits sociaux devant être effectués à la société METEOJOB SA

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par désignation unanime des associés concernant l'apport de titres de la société 19D SAS effectué au profit de votre société, j'ai établi le présent rapport sur la valeur des apports prévu par l'article L.236-10 du Code de commerce.

La valeur des titres de participation apportés a été arrêtée dans le traité d'apport en nature signé en date du 15 avril 2016. Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports augmentée de la prime d'émission.

Ma mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne m'appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

1 – PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS**1.1 Objectif de l'opération**

Cette opération d'apport de titres est réalisée dans l'objectif de renforcer la coopération et les synergies industrielles entre les sociétés 19D et METEOJOB.

La mise en œuvre de ces synergies industrielles doit permettre :

- Un développement commercial rapide de 19D dans les 3 années à venir.
- La mise en place de nouveaux paradigmes dans le monde des Ressources Humaines.
- La création d'un groupe très compétitif et innovant dans le domaine des Ressources Humaines en France et à l'étranger.

Dans cette perspective, la société METEOJOB a proposé aux associés de la société 19D de racheter tout ou partie de leurs actions et, pour deux d'entre eux, d'apporter leurs actions non vendues à votre

société. Le détail de ces opérations est défini dans le tableau ci-après :

associés de 19D	actions détenues	actions rachetées	actions apportées
Louis COULON	351	88	263
Gonzague LEFEBVRE	350	88	262
Société APPIWAY	298	298	0
Béatrice DEBOSQUE	1	1	0
TOTAL	1 000	475	525

A l'issue de ces opérations de rachats et d'apports de titres, la société METEOJOB détiendra l'intégralité du capital de la société 19D.

1.2 Sociétés concernées

La société METEOJOB est une société par actions simplifiée au capital de 2.078.911,00 Euros dont le siège social est situé 40, rue de la Boétie, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 739 879. Au-delà de son activité de détention de titres de participations, la société a pour objet le développement, la maintenance et l'exploitation de services par internet en relation avec les ressources humaines, notamment une place de marché d'offres d'emploi.

La société 19D est une société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 Euros dont le siège social est situé 165, avenue de Bretagne 59000 Lille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro 800 111 650. La société a pour objet l'édition et la commercialisation d'outils d'aide au recrutement et toutes prestations de services informatiques.

1.3 Description des apports

Selon les contrats d'apports signés en date du 15 avril 2016, l'identité des apporteurs ainsi que le nombre et la valeur unitaire des droits sociaux apportés sont donnés dans le tableau suivant :

Appor-teurs	Titres apportés			
	Société	Nbre	Valeur unitaire	Valeur totale
Louis COULON	19D	263	402,68	105 904,84
Gonzague LEFEBVRE	19D	262	402,68	105 502,16
Valeur globale des apports		525	402,68	211 407,00

1.4 Méthode d'évaluation retenue

La valeur unitaire des titres apportés, soit 402,68 Euros, est issue des négociations entre les parties pour déterminer le rapport d'échange entre les titres METEOJOB et ceux de 19D, étant précisé que cette valeur :

- correspond à environ 75% du montant, ramené en nombre d'actions, du chiffre d'affaires prévisionnel de 19D au titre de 2016 ;
- est inférieur au prix de rachat d'actions 19D à un associé qui ne participe pas à la présente opération d'apport, en prenant en compte pour la valeur de rachat, un complément de prix basé sur des perspectives d'activité à fin 2018 très prudentes.

Ce prix unitaire de l'action correspond à une valeur globale de la société 19D qui s'établit 402.680 Euros.

1.5 Rémunération des apports

En contrepartie des apports en nature pour une valeur totale de 211.407,00 Euros, il sera attribué à chaque apporteur des actions, ordinaires ou assorties de bons de souscription d'actions, d'une valeur nominale de 1,00 Euros :

Apporteurs	Apports en nature	Nbre d'actions reçues en rémunération
Louis COULON	105 904,84	31 560
Gonzague LEFEBVRE	105 502,16	31 440
Total	211 407,00	63 000

1.6 Modalités juridiques et fiscales

La réalisation définitive de l'opération interviendra le jour de l'approbation de l'apport par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société METEOJOB ainsi que de l'augmentation de capital permettant la rémunération dudit apport, étant précisé qu'à cette date, la société METEOJOB devra avoir finalisé l'ensemble des transactions lui permettant d'acquérir 100% de

la société 19D. Cette assemblée devra être tenue au plus tard le 31 mai 2016, faute de quoi le contrat d'apport sera considéré comme nul et non avenu.

2- DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

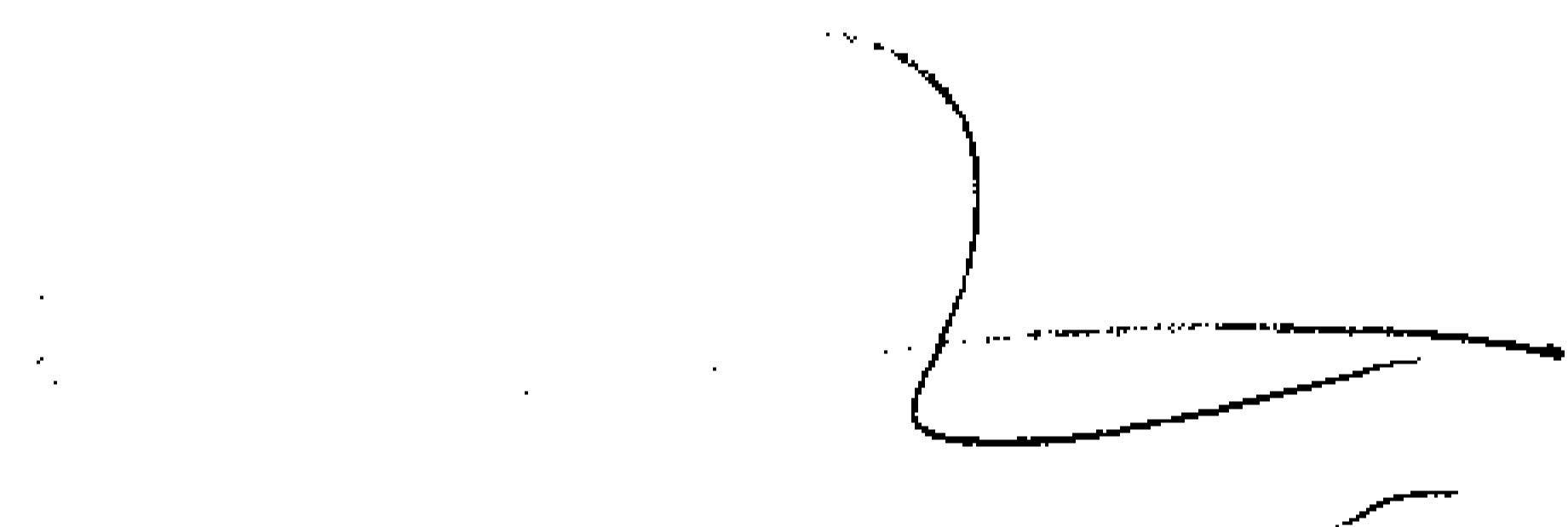
Dans le cadre de ma mission de commissariat aux apports, mes diligences ont consisté à :

- contrôler l'existence des actifs et l'exhaustivité des passifs de la société pour lesquels les titres sont apportés,
- analyser la pertinence de la méthode de valorisation de la société 19D et sa correcte application.

Sur la base de mes travaux, je conclus que la valeur des apports s'élevant à 211.407,00 €uros n'est pas surévaluée et, en conséquence, que le montant des droits sociaux apportés est au moins égal au montant de l'augmentation du capital social de la société METEOJOB, majorée de la prime d'apport.

Fait à Paris, le 24 avril 2016

Le Commissaire aux Apports



Manuel Navarro